

undefined - jeudi 20 juillet 2023

Colmar et sa région

URBANISATION

Biberackerweg: la lutte continue

Valérie KOELBEL



60 personnes ont participé à la visite du site organisée par le collectif le 25 juin dernier. Photo Archives DNA /Valérie FREUND

Le nouveau collectif Biberacker Environnement poursuit son combat contre l'urbanisation jugée excessive quartier des Maraîchers, à Colmar, notamment au fond du Biberackerweg. Une rencontre avec le maire et sa première adjointe, jeudi dernier, n'a rien donné.

«Un dialogue de sourds». C'est ainsi que les deux représentants du collectif Biberacker Environnement, Aline Baumann et Bruno Deltour, ont qualifié leur rencontre avec Eric Straumann et Odile Uhlich-Mallet jeudi dernier, le 13 juillet. D'un côté, le souhait du collectif de sauver «une perle méconnue» et «une zone naturelle sensible», comme il l'a exprimé [lors de la visite du site organisée le 25 juin dernier](#), de l'autre la volonté de la municipalité de respecter le secret de l'instruction dans le cadre du permis d'aménager. [Sur cette zone existe en effet un projet de lotissement «vert» avec un silo à voitures à l'entrée](#). Voici les arguments sur lesquels le collectif et la municipalité s'opposent.

Est-il possible de revenir sur le PLU de 2017? C'est ce plan local d'urbanisme, approuvé sous la municipalité Meyer, qui fait foi aujourd'hui. Et qui a placé les terrains litigieux en «zones à urbaniser». «Impossible de le modifier aujourd'hui», ont prévenu à maintes reprises le maire et la première adjointe en charge de l'urbanisme, invoquant le caractère démocratique du processus d'élaboration. Le prochain PLU ne sera pas voté avant 2026 ou 27.

Aline Baumann et Bruno Deltour ont du mal à croire qu'aucun retour en arrière n'est possible: «Ils ne peuvent pas être prisonniers des mauvaises décisions prises par le passé, s'étonnent-ils. Et en termes d'image, la Ville a beaucoup à perdre en artificialisant à tout-va le quartier des Maraîchers».

D'un point de vue administratif, ils placent désormais leurs espoirs dans le nouveau SRADDET, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, qui s'imposera bientôt aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et donc, au final, aux PLU. Espoir vite douché par la première adjointe: «Tout cela prendra du temps, estime Odile Uhrich-Mallet. Et nous amènera de toute façon à l'horizon 2026-27».

Pourquoi ne pas préempter ces parcelles? Ce serait le meilleur moyen de les protéger, plaide le collectif, qui rappelle que «la Ville a déjà acheté d'autres terrains». La première adjointe met en avant le prix d'achat élevé dans ce quartier: «Il s'agit d'argent public, pointe-t-elle. Et pour préempter, il faut avoir un projet. Nous ne pouvons pas investir deux ou trois millions d'euros juste pour bloquer». Au collectif qui milite pour une urbanisation des terres situées à l'Est de la route de Rouffach plutôt qu'au Biberacker, elle rétorque: «Plusieurs projets ont déjà été refusés sur ces parcelles parce que nous souhaitons une continuité dans l'habitat. Hors de question de se retrouver avec un îlot d'urbanisme en plein champ.»

Une étude sur la zone humide. C'est le gros point d'achoppement entre la Ville et le collectif, qui demande que soit réalisée une étude spécifique aux zones humides. [C'était aussi une recommandation de la commissaire enquêtrice dans le cadre de son rapport de février sur la modification du PLU.](#) «Comment imaginer que le "chemin du champ du castor" [Biberackerweg] n'était pas à l'origine une zone humide?, interrogent les deux membres du collectif. Cette caractéristique figure d'ailleurs dans le PLU de 2017». Pour Odile Uhrich-Mallet, l'étude environnementale fait partie de l'instruction du permis d'aménager: «Nous avons la volonté de tenir compte des zones naturelles. S'il y a une zone humide sur ce terrain, elle sera sacralisée. Mais on ne peut rien présager de l'issue de l'instruction. Si le permis est rejeté, il ne se passera rien».

Et maintenant? Aline Baumann et Bruno Deltour ne comptent pas en rester là: «On va commencer un gros travail de communication pour qu'un maximum de Colmariens réagissent», espèrent-ils. Leur méthode: distribuer des tracts, mettre une pétition en ligne, contacter les organismes en charge de la biodiversité... et proposer un projet de sauvegarde du lieu avec des porteurs de projets dans l'agriculture durable.



